

**ÉDUCATION** Des orientations sont prises pour septembre, alors que la présidentielle n'est pas jouée

# La rentrée peut changer de classe

Delphine Bancaud

Le ministre de l'Éducation a présenté, jeudi, la circulaire préparant la rentrée. Mais le dispositif pourrait changer en cas de nouveau gouvernement. *20 Minutes* fait le point.

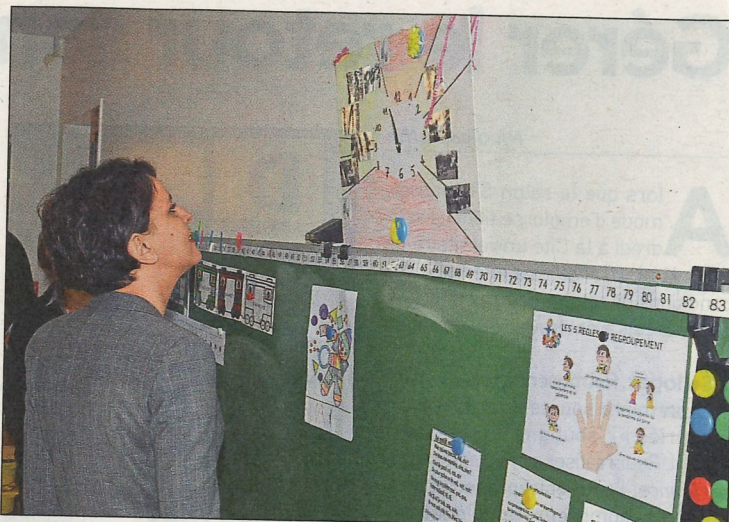
► **Les postes d'enseignants.** Najat Vallaud-Belkacem a planifié la création de 11 662 postes, qui permettront d'atteindre l'objectif des 54 000 nouveaux postes dans l'Éducation de 2012 à 2017. Ces créations ayant été budgétées, « le nouveau ministre ne pourra pas revenir dessus ni changer leur répartition », précise Christian Chevalier, secrétaire national du SE-Unsa. En effet, les rectorats planchent actuellement sur la rentrée, avec des créations et des suppressions de classes par exemple. Ils ne peuvent pas changer leur fusil d'épaule au dernier moment.

« La seule chose que pourra faire son successeur, c'est de créer des postes

supplémentaires en décidant un budget rectificatif (...). Mais, au vu des créations de postes sous le quinquennat Hollande, cette hypothèse est improbable », estime Claude Lelièvre, historien de l'éducation.

► **La réforme des rythmes scolaires.** Selon la ministre, la réforme des rythmes scolaires est une réussite. Il est donc prévu de garder le cap, en améliorant seulement la qualité des activités périscolaires.

Plusieurs candidats à la présidentielle ont annoncé, de leur côté, leur décision d'abroger les nouveaux rythmes ou de laisser la liberté aux communes de les maintenir ou non. Le nouveau ministre pourrait-il le faire dès septembre ? « C'est théoriquement possible de prendre un décret dès juin pour décider, par exemple, de supprimer les activités périscolaires. Mais, politiquement, ce serait risqué, car il faudrait dire aux parents de s'organiser pour venir chercher leurs enfants plus tôt à l'école et



Najat Vallaud-Belkacem est déjà à l'heure de la rentrée 2017.

supprimer des postes d'animateurs », souligne Christian Chevalier.

► **La réforme du collège.** Najat Vallaud-Belkacem compte laisser les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) se perfectionner et l'accompagnement personnalisé améliorer son fonctionnement. Mais, là encore, plusieurs candidats ont annoncé leur intention de revenir sur tout ou partie de la réforme. Est-ce faisable

dès 2017 ? « Non, car supprimer les EPI, par exemple, aura une incidence sur les emplois du temps des enseignants. Ce n'est pas jouable », tranche Christian Chevalier. Même son de cloche chez Claude Lelièvre : « Les enseignants non favorables aux EPI pourraient profiter de la remise en cause de la réforme pour mettre la pédale douce sur les EPI, car ils n'en craignent pas les conséquences. » ■